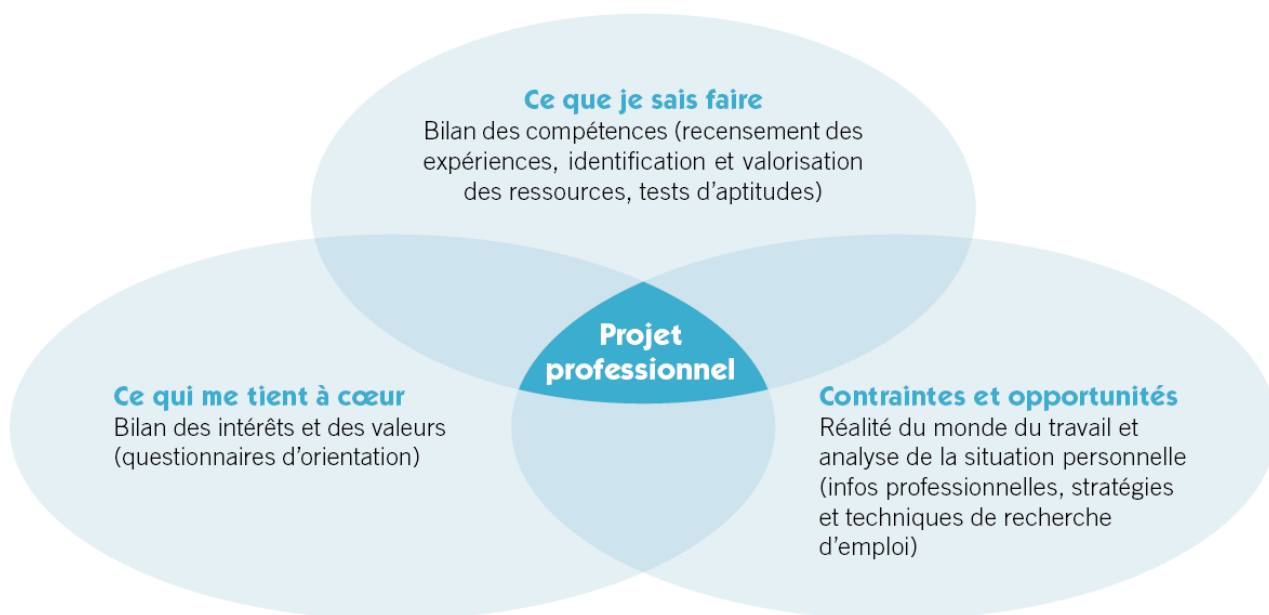


Bilan, Orientation, Insertion Professionnelles

Le psychologue conseiller en orientation CONSEILLE et accompagne les consultants dans leur processus de choix professionnel. Il INFORME les consultants au sujet des systèmes scolaires, de formation et du marché socio-économique.

Le psychologue conseiller en orientation a pour tâche de maximiser la congruence entre l'image de soi du consultant et l'image qu'il se fait de la profession envisagée.

Par une investigation poussée des caractéristiques du consultant au moyen de tests, de questionnaires et d'entretiens approfondis, le psychologue conseiller en orientation pourra, dans une relation d'aide et de conseil, guider le choix professionnel, faciliter la recherche d'emploi et l'insertion dans la vie active.



4 étapes

- Définition d'objectifs personnels
- Bilan (compétences, intérêt, environnement socio-professionnel)
- Orientation (emploi et/ou formation)
- Synthèse et plan d'action

Dans ce document, le générique masculin est utilisé sans discrimination et uniquement pour alléger le texte.